



## Compte-rendu du conseil d'école 1 du mardi 5 novembre 2019

### Présents :

**Equipe enseignante :** Mmes, D.Albenque, C.Ménager, A.Toffa,.

**Equipe municipale :** M. Gusmérol Stéphanie, maire de St Pierre de Chartreuse, Mme Dominique Cabrol, élue aux affaires scolaires, Mme Eve Sartori, directrice du périscolaire et restauration scolaire, Mmes Rogier Carole et Mollaret Sandrine (ATSEM), Mmes Gontier Geneviève et Robveille Marie(animatrices périscolaire).

**DPE :** Mme Charlotte Duclos, MM. Xavier Deville et Gilles Brenet.

**Absents excusés :** M. Cyril Helay Girard (IEN Voiron 3), Gilbert Vincent (délégué de parents), M.Ocelli (DDEN), Mmes S.Grasset (directrice), Laura Pernet (titulaire remplaçante de secteur).

**Secrétaire de séance :** Mme Albenque.

**Ouverture de séance : 18H30**

### **1. Présentation des rôles et attributions du conseil d'école**

Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école

- I. Il vote le règlement intérieur.
- II. Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- III. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il **donne tout avis et présente toute suggestion** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
  - les actions pédagogiques entreprises.
  - l'utilisation des moyens alloués à l'école.
  - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés.
  - les activités périscolaires.
  - l'hygiène scolaire.
  - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- IV. Il adopte le projet d'école
- V. Il est consulté par le Maire sur :
  - l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
  - la modification des horaires d'entrée et de sortie.
  - des modalités d'organisation d'un service de garderie.
- VI. Il est informé sur :
  - L'organisation des aides spécialisées.
  - Les modalités de rencontres des maîtres avec les parents de leurs élèves, notamment la réunion de rentrée.

### **2. Bilan de l'élection des représentants des parents au conseil d'école**

Ont été proclamés élus :

<b>titulaires:</b> - Gilbert Vincent (PS-CM1) - Duclos Charlotte (CM1) -Deville Xavier (GS-CE1-CM2) -Brenet Gilles (PS)	<b>suppléants:</b> -Moulet Florence (MS-CM1)
<b>Participation:</b> -nombre d'inscrits: 136 -nombre de votants: 62	<b>Résultats:</b> -nombres de sièges à pourvoir: 4 -nombre de sièges pourvus: 4

-nombre de votes blancs ou nuls: 0 -nombre de votes par correspondance : 49	-taux de participation: 45,6%
--	-------------------------------

La participation au vote des parents d'élèves de l'an passé était de 60,9%. Les parents ont voté majoritairement par correspondance encore cette année.

### 3. Classes, effectifs

#### ➤ Effectifs 2019-2020 :

niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
classe 1	8	7	7						22
classe 2			5	15					20
classe3					10	12			22
classe 4							12	15	27
									91

#### ➤ Equipe enseignante :

**PS-MS** : Caroline Ménager (Avec Carole Rogier, ATSEM)

**GS-CP** : Aude Toffa (Avec Sandrine Mollaret, ATSEM).

**CE1-CE2** : Mme Albenque Delphine, déchargée le lundi par Mme Laura Pernet.

**CM1-CM2** : Mme Grasset Stéphanie, directrice, déchargée le jeudi par Mme Laura Pernet.

*Rappel : les ATSEM sont présentes dans le bus le matin et le soir.*

L'équipe remercie la mairie d'avoir laissé les 2 postes d'ATSEM sur l'école malgré la baisse significative des effectifs de maternelle. Sandrine intervient 3 jours par semaine sur une plage de 30 minutes en classe de CE1/CE2 pour des ateliers lecture.

### 4. Adoption du règlement intérieur de l'école

#### Ce qui est modifié :

- Les horaires des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).*
- L'obligation scolaire à partir de 3 ans.*

#### Rappels de l'équipe enseignante :

- Les vacances anticipées ou vacances durant l'année scolaire doivent rester exceptionnelles et nécessitent une rencontre avec l'enseignant et la directrice au préalable. Plusieurs raisons à cela :
  - obligation scolaire et obligation d'assiduité scolaire
  - difficultés pour les enseignants de travailler sur des projets quand l'effectif devient fluctuant
  - difficultés pour l'élève à son retour (rattrapage ? perte de motivation ? quel sens donner à l'école et au travail ?)
 → **Les parents doivent absolument prendre un rendez-vous avec la directrice.**
- De plus 4 demi-journées d'absence par mois, consécutives ou non, et non justifiées donneront lieu à un signalement de la part de la directrice à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.
- En cas d'absence d'un enfant à la journée, il faut prévenir l'école (mail, appel téléphonique) ainsi que le périscolaire au plus vite le matin.

*Le règlement est adopté à l'unanimité.*

### 5. Sécurité

- Un **exercice d'évacuation** a été effectué le 26 septembre : évacuation de l'école *en 1 minute et 45sec.*

b) Un **exercice type intrusion du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)** a été fait le 17 octobre. Il est complexe à mettre en œuvre aux vues des contraintes sonores (pas de signal sonore propre au déclenchement du PPMS) et spatiales (configuration de l'école) mais indispensable pour la réflexion collective. La difficulté rencontrée est identique chaque année : comment se passer le signal entre les classes ?

Une base avec un poste par classe pour pouvoir s'appeler en interne pourrait être une solution. Les élus proposent de se renseigner au niveau des préconisations du ministère avant d'équiper l'école.

Trois exercices PPMS sont à effectuer dans l'année.

Les plans d'évacuation ont été réactualisés.

Chaque année le PPMS est réactualisé et présenté en conseil d'école.

## **6. Travaux et demandes en mairie**

L'interphone de la porte d'entrée a été changé au mois de septembre.

Changement des stores classe 3 et 4 durant l'été.

Changement des fenêtres en salle de motricité durant les vacances de Toussaint.

## **7. Projets de classe**

### **Classe de PS/MS/GS :**

Travail autour du jardin et projet à venir autour des abeilles avec visite d'un rucher pédagogique au printemps.

### **Classe de GS/CP :**

- Projet sur les Espace Naturels Sensibles (ENS) avec un intervenant 3 fois dans l'année à différentes saisons.
- Travail autour de la mare pédagogique, et en parallèle visite au Muséum de Grenoble (tous les GS ont participé)
- Projet Parc de Chartreuse : Classe Ville/ Parc, échanges avec l'école Cachin d'Echirolles (aller-retour en bus payé par le Parc de Chartreuse).

### **Classes CE1/CE2 :**

Projet danses traditionnelles avec les Tralala lovers, groupe en résidence pour 3 ans sur notre territoire.

Projet avec le parc de Chartreuse et la passion du bois.

Projet autour des abeilles, visite d'un rucher pédagogique au printemps.

Projet Foot dans le cadre de Foot à l'école porté par la fédération de Football.

### **Classe CM1/CM2 :**

Projet d'écriture de chanson avec les Tralala lovers.

Projet avec le parc de Chartreuse et la passion du bois.

Projet Foot dans le cadre de Foot à l'école porté par la fédération de Football.

Projet Rugby avec Laurent dodos financé par le sou des écoles.

## **8. Questions diverses**

**Attention : les informations du périscolaire sont le plus souvent transmises aux familles par mail.**

**Surveillez vos boîtes.**

Les élus remercient les ATSEM et les animatrices du périscolaire pour leur présence à ce conseil d'école. Leur rôle au sein de l'équipe éducative est primordial.

## **9. Date du prochain conseil : le mardi 10 MARS 2020 à 18h30 à l'école.**

**Clôture de séance : 20h05**

St Hugues, le 12/11/19,

La secrétaire, Mme Albenque.